



AMBASSADE
DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
BERNE

سفارة
الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية
بيرن

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations consulaires, l'Ambassade d'Algérie à Berne a l'honneur de porter à la connaissance des ressortissants algériens établis dans les cantons de « Berne, Neuchâtel et Fribourg » et des demandeurs de visas d'entrée en Algérie que le paiement des prestations consulaires et des droits de visas se fait dorénavant exclusivement par voie de carte bancaire ou de virement bancaire aux comptes bancaires de l'Ambassade dont les coordonnées sont ci-après :

1/ Paiement des Prestations consulaires :

Titulaire : Ambassade de la République d'Algérie
Willadinweg 74- 3000 15.

Numéro de compte bancaire UBS : 0235 FJ103718 7

IBAN : CH02 0023 5235 FJ10 3718 7

2/ Paiement des droits de visas :

Titulaire : Ambassade de la République d'Algérie
Willadinweg 74- 3000 15.

Numéro de compte UBS : 0235 90540152 0

IBAN : CH91 0023 5235 9054 0152 0

